

LE PETIT Chaumontellois

Bulletin municipal d'informations # juillet 2024 / n° 65



DEVOIR DE MÉMOIRE
**NOS ÉCOLIERS ONT RAVIVÉ
LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU**

■ 4•5

ACTUS

- Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie
- Informations municipales
- Rappel de la réglementation et des procédures
- Départ en retraite
- Nouveau responsable des services techniques

■ 6•7

ENVIRONNEMENT

- Déjections canines : un fléau !
- Nuisances aériennes : stop ou encore ?
- Opération TchaoMegot
- Session Repair Café du 25 mai 2024

■ 8•10

TRAVAUX

- Travaux effectués en régie par les Services Techniques
- Gros travaux et entretien du stade de football...
- Autres travaux engagés sur la commune
- Information Travaux SAUR
- Inondations

■ 11

URBANISME

- Révision du PLU
- Commission CCID

■ 11•12

FINANCES

- Budget 2024

■ 14•15•16

ENFANCE-JEUNESSE

- Séjour de l'ALSH
- Table de jeux à l'école élémentaire
- Sorties de l'ALSH
- Ravivage de la flamme du Soldat inconnu le 22 mars 2024
- Logo du CMJC
- Reconduction du CMJC

■ 17

PATRIMOINE

- Lumières sur... The Beer Witched
- Entretien du bief

■ 18•19

CCAS

- Repas de fin d'année 2023
- Colis de Noël 2023
- Galette janvier 2024
- Ateliers de sécurité routière
- Sortie à Honfleur
- Maison de la Justice et du Droit
- France Travail
- Forum de l'emploi du 27 mars, organisé sur Chaumontel

■ 20•21

ASSOCIATIONS

- Krav'maga
- Gymnastique Volontaire
- Poker Club
- Evid3nce
- Les Serres de l'Ysieux
- Au cœur des Plumes Roses
- Billard Club
- La Bibliothèque

■ 22

RETOUR SUR

- Festishow'Montel : Félicitations à l'équipe des rouges !



■ 24

L'AGENDA

Chères Chaumontelloises, chers Chaumontellois

Alors que les débats sur la gestion des finances publiques continuent de faire rage au niveau national, je suis fier de vous annoncer que notre commune de Chaumontel se distingue par une gestion budgétaire exemplaire et responsable. Lors d'une interview accordée au journal Le Monde en février 2017, François Fillon, ancien Premier ministre, a vivement critiqué l'État français, le qualifiant d'obèse, sclérosé par une bureaucratie tatillonne et incapable de faire des économies.

Cette remarque résonne avec les difficultés persistantes auxquelles la France est confrontée en matière de gestion des finances publiques, mettant en lumière la nécessité urgente de réformes. À la fin du troisième trimestre 2023, la dette publique de la France s'élevait à un montant colossal de 3 088,2 milliards d'euros, selon les données de l'INSEE datées du 22 décembre 2023.

Ces chiffres soulignent l'ampleur du défi auquel est confronté notre pays en matière de maîtrise des dépenses et de réduction de la dette. Dans ce contexte national difficile, je suis heureux de souligner que notre commune de Chaumontel se démarque par une gestion financière exemplaire.

Le budget pour l'année 2024, récemment adopté lors de la séance du Conseil Municipal, témoigne de notre engagement envers une gestion rigoureuse et responsable des ressources publiques et ce, malgré le désengagement de l'État depuis 2014 représentant une perte de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour Chaumontel de 201 946 € depuis 2014.

Depuis notre arrivée aux commandes en 2014, nous nous sommes engagés à assurer une gestion prudente des finances de Chaumontel.

Je suis fier de constater que cette vision a porté ses fruits, avec **un excédent budgétaire de fonctionnement d'un montant de 740 573,51 €** enregistré l'année dernière. Cet excédent est le fruit d'une planification méticuleuse, de décisions éclairées et d'une gestion responsable des deniers publics. Il permettra de financer des projets majeurs pour la commune, tels que la requalification de la RD316 et l'achat de la ferme du centre-ville pour y installer une crèche, une école de cuisine, une bibliothèque et une boutique éphémère, ainsi que d'autres acquisitions foncières dont je

me réjouis de vous détailler les avancées prochainement. Ces projets seront de la même qualité que la réalisation de l'entrée de ville avec ses commerces et cette magnifique place, désormais un lieu de convivialité incontesté.

Pour notre budget primitif 2024, nous avons également maintenu notre engagement envers les associations locales et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui jouent un rôle essentiel dans la vie communautaire de Chaumontel. C'est pourquoi nous avons augmenté de 33,75 % le budget alloué aux subventions accordées aux associations, et de 52,17 % au CCAS pour l'année à venir. Cette augmentation reflète notre volonté continue de soutenir et de renforcer le tissu associatif et social de notre village.

En outre, plusieurs projets importants ont été inscrits au budget pour l'année 2024. Ces projets visent à améliorer la qualité de vie à Chaumontel. Nous continuerons à travailler avec détermination pour concrétiser ces projets et réaliser notre vision commune pour l'avenir de notre village.

Ma fierté a été immense lorsque j'ai eu l'opportunité d'organiser la participation, le 22 mars dernier, des élèves de CM2 de l'école élémentaire de Chaumontel, accompagnés de leurs instituteurs, ainsi que des enfants du conseil municipal des jeunes, à la solennelle cérémonie de ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Cette participation revêtait un caractère particulièrement symbolique, rappelant à tous le devoir de mémoire envers ceux qui se sont sacrifiés pour la France.

Le 25 mai dernier, en complément de notre fête de village, le **Festi'show Montel**, nous avons introduit une nouveauté : un jeu intra-village où trois équipes, composées d'habitants de 5 à 99 ans, se sont affrontées dans des jeux ludiques et conviviaux pour remporter la Coupe de Chaumontel. Celle-ci a été remise à l'équipe des rouges par Patrice Robin, Président de notre intercommunalité. Quel plaisir de voir tant de fraternité, de joie, de bonne humeur et de fair-play !

Les photos de cette magnifique journée, qui s'est poursuivie par une soirée rythmée par un DJ et conclue par un superbe feu d'artifice, sont en pages 22 et 23 de ce Petit Chaumontellois. Je remercie chaleureusement les élus, les agents de la com-



mune, les associations, les commerçants, les prestataires et bien entendu les participants, sans qui cette alchimie n'aurait pas pu avoir lieu. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine : qui conservera la coupe et qui tentera de la remporter ?

Vous l'aurez compris, nous œuvrons au quotidien sur différents leviers, des finances saines et responsables, la concrétisation d'investissements nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'organisation de manifestations festives qui resserrent les liens qui ont toujours caractérisés le fait qu'il fait bon vivre à Chaumontel. Je réitère ma gratitude envers tous les membres du Conseil Municipal et des agents de la mairie pour leur dévouement et leur engagement envers notre village. Ensemble, nous continuerons à faire de Chaumontel un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Pour finir, je vous souhaite à tous un bel été, empli de moments lumineux et de douceur. Que les journées ensoleillées illuminent vos cœurs et que les souvenirs chaleureux vous accompagnent tout au long de cette saison estivale. À ceux qui restent et à ceux qui travaillent, je vous adresse une pensée particulière, sachant que votre dévouement et votre engagement contribuent à la réalisation de nos rêves et à la réussite de grands événements comme les Jeux Olympiques. Puissiez-vous trouver du réconfort dans chaque instant et de la fierté dans chaque effort fourni.

À tous, profitez de chaque journée et savourez l'été dans toute sa splendeur !

Bien à vous
Sylvain Saragosa

Bulletin d'informations municipales de Chaumontel

Hôtel de Ville // 01 34 71 03 96

Directeur de la publication // Sylvain Saragosa

Directrice de la rédaction // Sabine Brighton

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro : Ernest Collober et

Natacha Bellaire

Crédit photos // Ville de Chaumontel, Adobe Stock, Freepik, Capverbails Prod

Conception-réalisation // Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

INFORMATIONS MAIRIE

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie (accueil physique et téléphonique) vous accueille selon les horaires ci-dessous :

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi	FERMÉ	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	FERMÉ
Jeudi	8h30 - 12h	FERMÉ
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 12h*	FERMÉ

(* Samedis des semaines paires hors grandes vacances scolaires)

Nous contacter :

Mairie de Chaumontel - 20 rue André Vassord
95270 CHAUMONTEL
www.ville-chaumontel.fr - ☎ 01 34 71 03 96
✉ mairie@ville-chaumontel.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Ça roule pour Amaury Geneste

Notre nouveau Responsable des services techniques montre l'exemple. C'est un Chaumontellois et on le voit partout à vélo ! C'est aussi rapide que la voiture pour suivre les travaux en cours et détecter ce qui nécessite d'être entretenu. N'hésitez pas à lui signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer.



AUX NOUVEAUX AGENTS

- **Mme Tania DE QUEIROS**, Service Accueil / Etat-Civil
- **Mme Lizea DOS SANTOS**, Animatrice accueil de loisirs
- **Mr. Amaury GENESTE**, Responsable des Services Techniques
- **Mr. Franck LEVESQUE**, Policier Municipal Communal
- **Mme Nathalie MARIC**, Secrétariat des Services Techniques et de l'Urbanisme

BONNE RETRAITE BRIGITTE MONTOUCHET

C'est après 37 années passées au sein de l'école maternelle de notre commune en tant qu'ATSEM que Madame Brigitte Montouchet a pris sa retraite bien méritée en février dernier.

La volonté de la commune étant de faire évoluer et valoriser ses agents, Madame Wattier, animatrice à l'accueil de loisirs a pris naturellement le relais, nous la félicitons et lui souhaitons tout le meilleur pour cette nouvelle vie professionnelle.

Le corps enseignant, les autres ATSEM et les enfants qui la connaissent déjà très bien, lui ont réservé un très bel accueil et nous les en remercions !



LE CARNET

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

Elio MAILHOU, né le 17 mai 2023

Raphaël NOBLET, né le 21 septembre 2023

LIS-JARNICKI Eugénie, née le 13 octobre 2023

Luna GODEFROY, née le 11 janvier 2024

MARIAGES

Nous félicitons les nouveaux mariés :

Madame POULIN & Monsieur PINEL le 6 avril 2024

Madame OBERZUSSER Sandrine et M. HAISTRE Sébastien le 18 mai 2024



SÉCURITÉ

Rappel de la réglementation et des procédures

Nous avons la chance d'habiter dans un village où il fait bon vivre et pourtant il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour vivre tous en harmonie. La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre » : respect des autres, respect des espaces publics et privés.

INFORMATIONS POLICE MUNICIPALE

Un nouveau Policier Municipal à Chaumontel

Nous sommes ravis de pouvoir enfin compter dans nos effectifs, un nouvel agent au sein de notre Police Municipale qui en était dépourvue depuis quelques mois.

Les administrés pouvaient durant ce laps de temps contacter la Police Pluri Communale ou la Gendarmerie en cas de souci.

Franck Levesque, Policier Municipal depuis 1986, a exercé dans diverses municipalités comme par exemple Domont et nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune. Son action sera renforcée par la présence des agents de Police Pluri Communale dans le cadre de la mutualisation avec la commune de Viarmes.

Pour contacter notre Police Municipale :

pm@ville-chaumontel.fr ou par téléphone : 0134 7106 39

Partez sereins avec l'Opération Tranquillité Vacances

Vous allez partir en vacances ? Si vous souhaitez que la Gendarmerie ou la Police Municipale connaissent votre absence durant la période estivale, nous vous invitons à vous rendre en Mairie ou à la Gendarmerie d'Asnières sur Oise afin de remplir un formulaire de « **Opération Tranquillité Vacances** ». Les renseignements demandés resteront confidentiels à la Gendarmerie et à la Police Municipale.

Inscription en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou retrait du formulaire disponible en Mairie et à redéposer impérativement 48h minimum avant votre départ afin que celui-ci puisse être pris en compte dans les temps.

Brigade de Gendarmerie d'Asnières sur Oise	Police Municipale
1, rue de Chantilly 95270 Asnières-Sur-Oise 0134 3120 80	Mairie de Chaumontel, 20 rue André Vassord 95270 Chaumontel 0134 7106 39

Incivilités sur les espaces verts : vol de plantes

La Municipalité déplore le vol de plantes dans les bacs à fleurs devant l'église, le 19 mars. Celles-ci avaient été plantées quelques jours avant, les Chaumontellois n'ont donc pas pu en profiter et cela dans l'irrespect du travail des agents communaux qui mettent tout en œuvre chaque jour afin de rendre notre cadre de vie plus agréable !

Malheureusement, le phénomène est également trop souvent constaté dans notre cimetière et nous le condamnons fortement ! Si vous en êtes victimes, nous vous invitons à le signaler directement en gendarmerie ou auprès des agents de Police Municipale.

À NOTER : Le vol est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1523>



Déjections canines: un fléau!

Si le chien reste le meilleur ami de l'homme, il n'en reste pas moins que ses déjections sont, dans la commune, causes de multiples nuisances.

Au-delà d'être désagréables, elles sont dangereuses pour autrui et notamment pour les anciens et les femmes enceintes qui risquent de glisser. Elles sont, de plus, néfastes pour l'environnement, onéreuses pour la collectivité, inacceptables en termes d'hygiène publique et demeurent une pollution visuelle.

Elles pullulent sur nos trottoirs et dans nos espaces verts, et coûtent cher à la collectivité. Des efforts de sensibilisation et d'accompagnement (campagnes d'affichage, panneaux d'information...) ont depuis longtemps été entrepris par Chaumontel pour inciter les propriétaires à ramasser les excréments de leur(s) compagnon(s).

Et pourtant, un simple acte de civisme suffirait à reléguer l'ensemble de ces désagréments au caniveau!

POUR RAPPEL: En cas de non-respect des dispositions des articles 6 et 7 de l'arrêté municipal n°01-2020-79 du 20 août 2020, les infractions seront constatées et verbalisées par procès-verbal par une contravention 3^e classe d'un montant de 68 €.



Nuisances aériennes: stop ou encore?

Chaumontel pleinement mobilisée en faveur de la défense de la santé et du cadre de vie de ses administrés, elle fait partie des 141 villes, signataires, qui ont invité leurs habitants à voter pour la réduction des nuisances aériennes!

Du jamais vu! L'année dernière près de 300 élus franciliens, notamment vos élus, ont signé un appel au ministre des Transports pour l'instauration d'un couvre-feu et une réduction du trafic aérien à Roissy.

Les élus intensifient leur action commune.

Du 11 au 24 mars derniers, ils ont proposé à leurs administrés et à tous les Franciliens de répondre à une question simple par vote électronique:

« Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la réduction des vols et leur interdiction la nuit entre 22 heures et 6 heures sur les aéroports de Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget et Beauvais-Tillé? »

Pour rappel, vivre sous les couloirs aériens réduit jusqu'à trois ans l'espérance de vie en bonne santé. Maladies cardiovasculaires, troubles du sommeil, de la concentration et de l'anxiété sont aussi générés par le bruit. L'aérien est le seul secteur à ne pas avoir réduit ses pollutions en oxydes d'azote en Île-de-France. Enfin, l'ADEME préconise une réduction de 15 % du nombre de vols par rapport au trafic de 2019 pour s'inscrire dans les trajectoires de neutralité carbone 2050.

Les élus demandent que les aéroports soient plafonnés en conséquence et que les avions ne circulent plus la nuit.

À NOTER: 100 % des votants Chaumontellois ont dit OUI à la réduction des vols.



Reconduction de l'opération "TchaoMegot"

Le relevé des kits de recyclage des mégots mis en place par la Municipalité en 2022 s'effectue une à deux fois par an. En mars dernier, la société TchaoMegots est venue récupérer deux kits pour les emmener au recyclage.

La Municipalité a souhaité prolonger cette opération par le rachat de 2 autres kits de recyclages qui vont être en partie subventionnés par un organisme d'État en charge d'appliquer la norme « pollueur payeur ».

VOUS LE SAVIEZ ?

Le principe pollueur payeur est un principe juridique et économique régi par l'article L. 110-1 du Code de l'environnement, qui indique que les frais résultants des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci sont supportés par le « pollueur ». Pour rappel les mégots sont de grands polluants dans la nature car par exemple, un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau dans la nature et vous éviterez une amende de 4^e catégorie, de maximum 750 € (conformément à l'article R632 du Code pénal).

GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE CETTE OPÉRATION, VOS MÉGOTS SERONT PROCHAINEMENT RECYCLÉS EN MATÉRIAUX ISOLANTS (BÂTIMENT, REMBOURRAGE DE DOUDOUNES...)

Tout le monde y gagne ! ... alors n'hésitez pas à remplir les cendriers mis à votre disposition à divers endroits de la commune (1 au stade, 2 devant les cafés, 2 autres aux nouveaux commerces en entrée de ville). Vous pouvez également venir en Mairie retirer un de nos cendriers jetables que la Mairie vous remettra gratuitement dans la continuité de cette action.



Session Repair café du 25 mai 2024

La 11^e session du Repair Café s'est tenue le 25 mai dernier et a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Grâce à leur compétence et leur investissement, nos 10 bénévoles ont réussi en 2h30, à réparer plus de 20 objets : 10 cafetières, 4 aspirateurs, 2 tondeuses, 4 ordinateurs, 2 fers à repasser, etc.

Les sessions remportent toujours un beau succès.

Nous sommes extrêmement fiers de la fidélité et de la bienveillance de nos précieux bénévoles.

Prochaine session à la rentrée de septembre !



Mairie de Chaumontel



Repair Café

Jeter ? Pas question !





Quelques travaux effectués en régie par les Services Techniques

1. Portail Repair Café salle paroissiale créé en régie et sur mesure par les Services Techniques puis installé par leurs soins février.
2. Création et installation d'un potager à l'école élémentaire à la demande des élus et du corps enseignant.
3. Remplacement du mobilier urbain (poubelles) sur une majeure partie de la commune. L'intégralité des corbeilles sera remplacée d'ici la fin de l'année.
4. Installation d'une pergola, en régie par les ST. Positionnées au-dessus des bancs, des plantes grimpantes odorantes viendront agrémenter cette installation pour un flôt de fraîcheur.



Mise en place du portail du cimetière suite à la finalisation des travaux de maçonnerie du mur et des poteaux (prestataire : ACO).



Le stade de Football fait peau neuve!

- Les travaux du stade ont débuté le 20 mai dernier et pour une durée de 2 mois minimum. Ils seront suivis de presque 3 mois d'inutilisation pour paracheèvement afin de permettre au gazon de bien s'encrener et se développer.

Réouverture des terrains prévue courant octobre 2024.

- L'utilisation d'un robot tondeuse a été testée au stade durant une semaine, se révélant très concluante. Aussi, la municipalité envisage cette alternative pour les futures tontes, une fois les travaux du stade achevés.



Autres travaux engagés sur la commune



▲ COLLECTE DES DÉCHETS

En raison de collectes fréquemment non réalisées à cause de véhicules mal stationnés rue des Commissions et rues adjacentes, la commune étudie un projet en partenariat avec Sigidurs pour la mise en place d'une collecte avec des véhicules plus légers.

▼ LE FOSSÉ DE LA RUE DE LA RD316 A ÉTÉ RECONFORMÉ

La rue de Paris a été reconformée pour éviter les inondations récurrentes chez les riverains fait suite à la demande de la commune par la société Neufcourt espaces verts.



AVANT

APRÈS

Information travaux SAUR

La Municipalité a contracté avec la SAUR pour la remise en conformité de certains poteaux de sécurité incendie défectueux sur la commune.

Les travaux ont eu lieu début avril (rebouchage et reprise enrobage). Les rues concernées sont les suivantes : chemin de Belloy à Senlis, rue de Paris, rue de Verdun et Route départementale (au niveau de la société VEDIAUD)



INONDATIONS

Le 22 février dernier, de gros orages s'abattent sur la région. Les eaux pluviales envahissent la place de la Liberté et la place au bas de la rue du Val d'Ysieux. Le long de la route de Baillon, les eaux ruissellent sur le champ situé sur la commune de Luzarches et le système actuellement en place et qui évacue les eaux de la route vers l'Ysieux ne suffit plus.

L'eau remplit la cave au niveau du n°100 de la rue et pénètre dans le sous-sol de la maison voisine. Les pompiers interviennent rapidement pour vider la cave, mais de gros dégâts sont à déplorer et la famille a dû être relogée.

Le 10 avril, les experts et toutes les parties (Mairies de Chaumontel et Luzarches, exploitant du champ, propriétaires des habitations) se sont rencontrés pour analyser les causes du sinistre.

L'exploitant agricole a donné son accord pour creuser un fossé sur sa partie et utiliser cette terre pour faire un talus de retenue de l'eau. Ce serait une première solution rapide dans l'attente de définir un aménagement définitif. Le syndicat SYMABY étudie une solution définitive.



Inondation du Monument aux morts.



Inondation route de Baillon venant du champ de Luzarches.



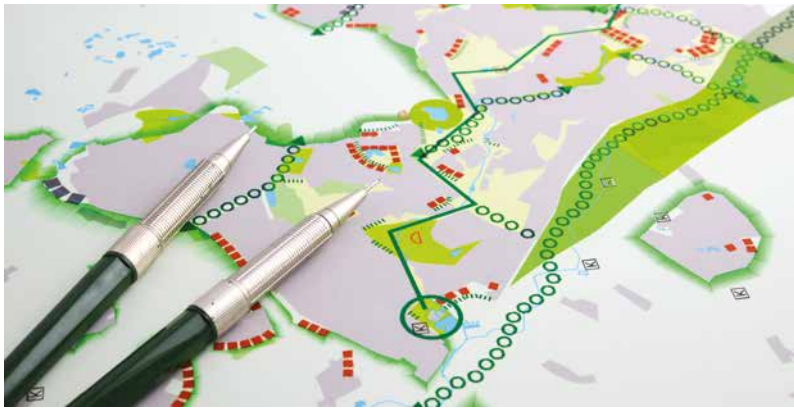
Inondation route de Baillon.

Révision du P.L.U

Le nouveau PLU de la commune a été adopté en Conseil Municipal **le 12 février 2024**.

Il est applicable depuis **le 4 avril** dernier, suite à sa validation par les services de la Préfecture

Tout le dossier est consultable sur le site Internet de la commune ou directement en Mairie auprès du service de l'urbanisme.



État de catastrophe naturelle

La commune de Chaumontel a été reconnue en état de catastrophe naturelle par la Préfecture du Val d'Oise pour l'épisode de tempête survenu sur la commune entre le 1^{er} et le 2 mai 2024, par parution au journal officiel le 5 juin 2024. Phénomène naturel survenu: inondations et coulées de boue.

Si vous avez été touchés à titre personnel durant cet épisode, rapprochez-vous à nouveau de votre assurance en leur donnant la copie de l'arrêté du 5 juin 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Je veux faire des travaux : quelle est la marche à suivre ?

Avant de commencer des travaux, merci de vous rapprocher systématiquement du service Urbanisme afin de connaître les démarches officielles et obligatoires.

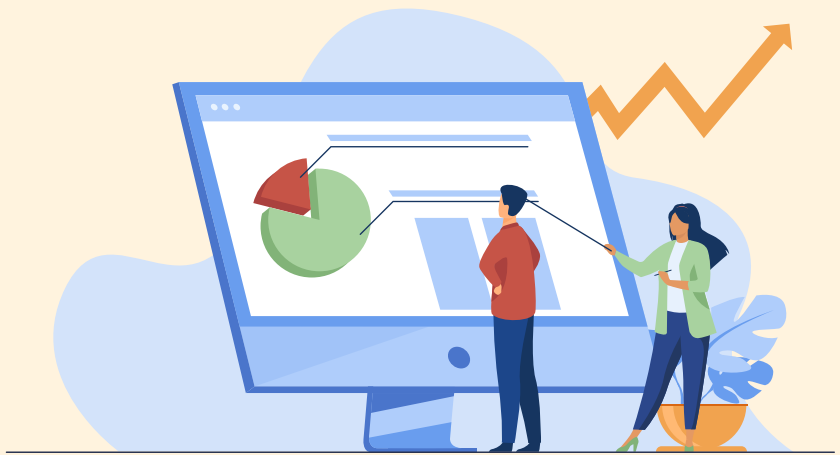
urbanisme@ville-chaumontel.fr / 0134 710396

Zoom sur le budget 2024

1. Excédent de fonctionnement du budget principal : 740573,51€

2. Augmentation de 52,2 % du budget CCAS entre 2023 et 2024 (23000 € à 35000 €).

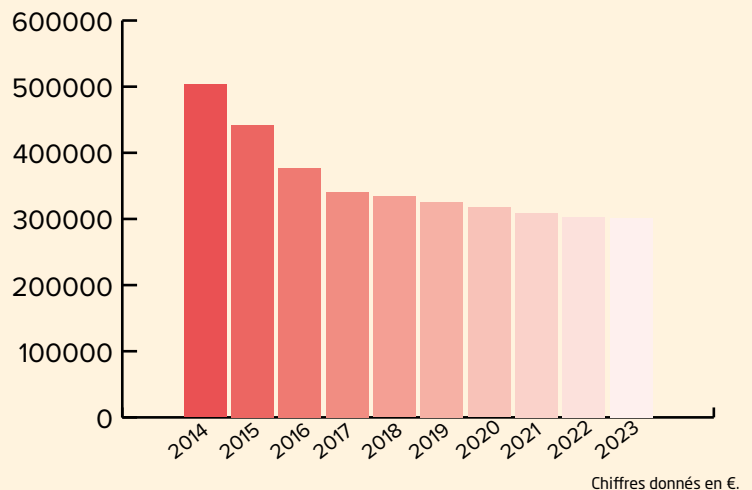
- **Pas d'augmentation du taux d'imposition (maintien depuis la 1ère mandature de 2014) malgré les fortes hausses du coût des énergies et de l'inflation. La municipalité supporte toutes les hausses de coût liées au transport, à l'énergie, aux matières premières sans les répercuter sur les administrés.**
- 3. Capacité de désendettement 1,9 an contre 4,7 ans (moyenne des communes de 2000 à 3500 hab.).**



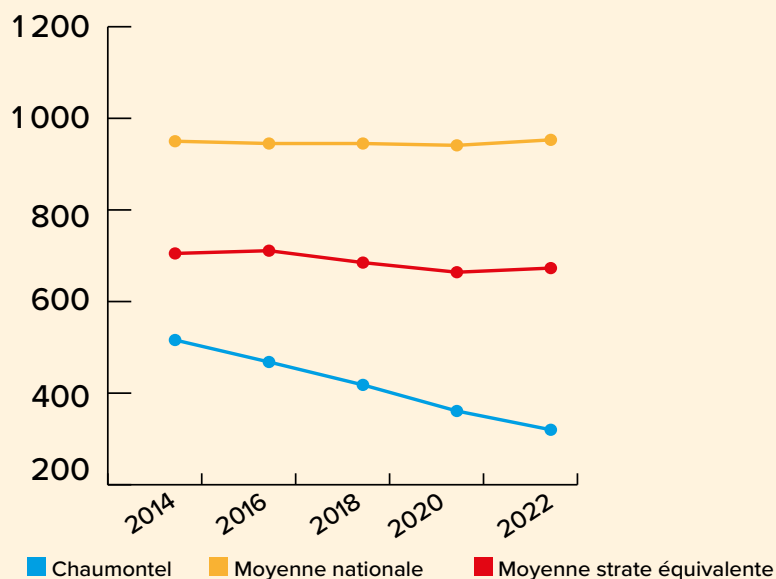
RECETTES LIEES À LA BAISSÉ DE LA DGF

La DGF, dite Dotation Globale de Fonctionnement se compose notamment :

- d'une dotation de base dont le montant est calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune (Population DGF). Pour Chaumontel, la population DGF 2023 était de 3 305 habitants
- d'une part proportionnelle dont le montant est calculé en fonction de la superficie en hectare de la commune
- d'une part « compensatrice » de l'ancienne taxe professionnelle que percevait les communes
- d'un complément de garantie visant à compenser les effets de la réforme de 2004/2005



ENCOURS DE LA DETTE



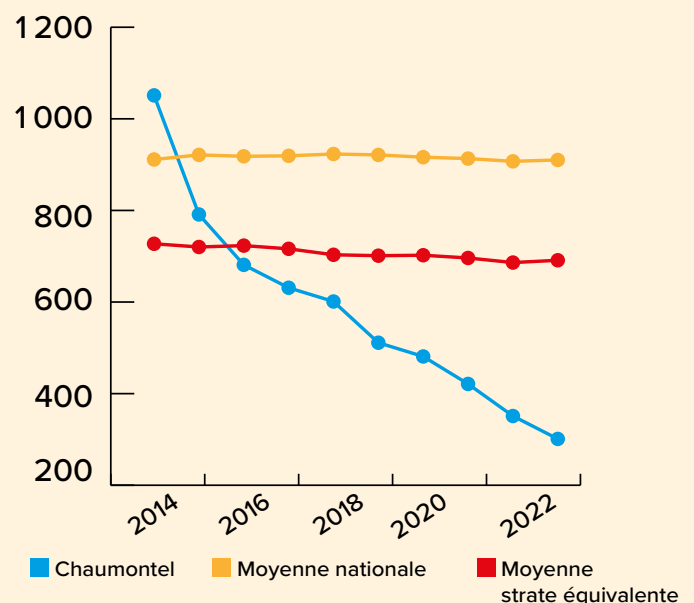
Encours de la dette par an et par habitant inférieur à la moyenne nationale et aux communes de strates équivalentes.

(Source : Ministère de l'Économie via JDN. Chiffres après 2022 pas encore communiqués à ce jour)

L'encours de la dette représente la somme que Chaumontel doit rembourser aux banques. La somme présentée ci-dessus représente l'encours total au 31 décembre.

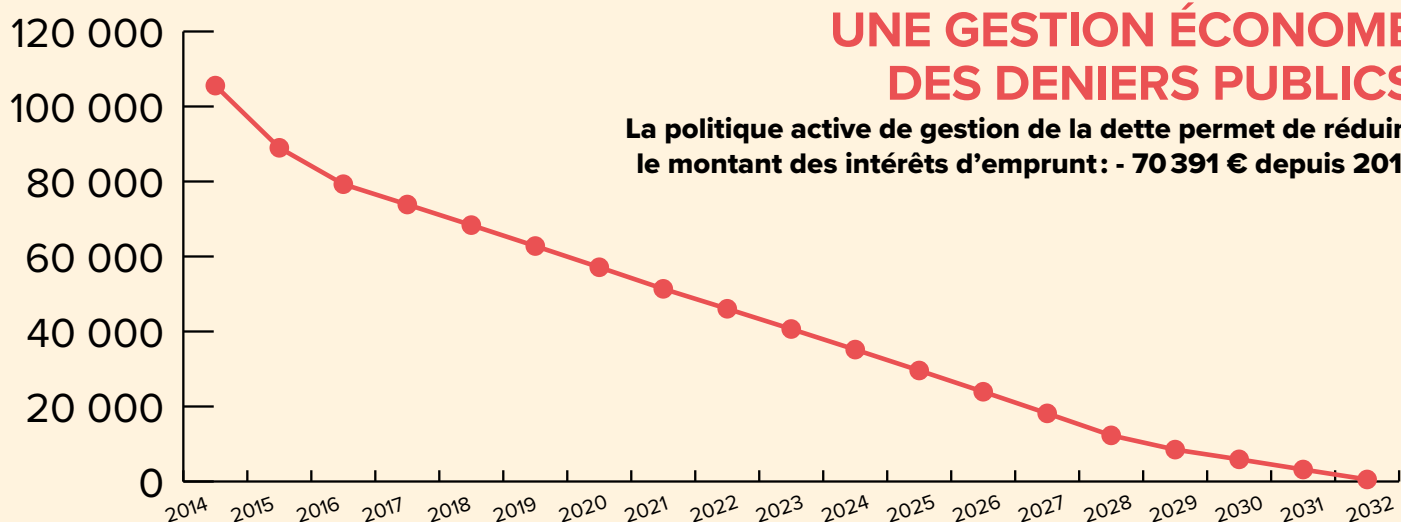
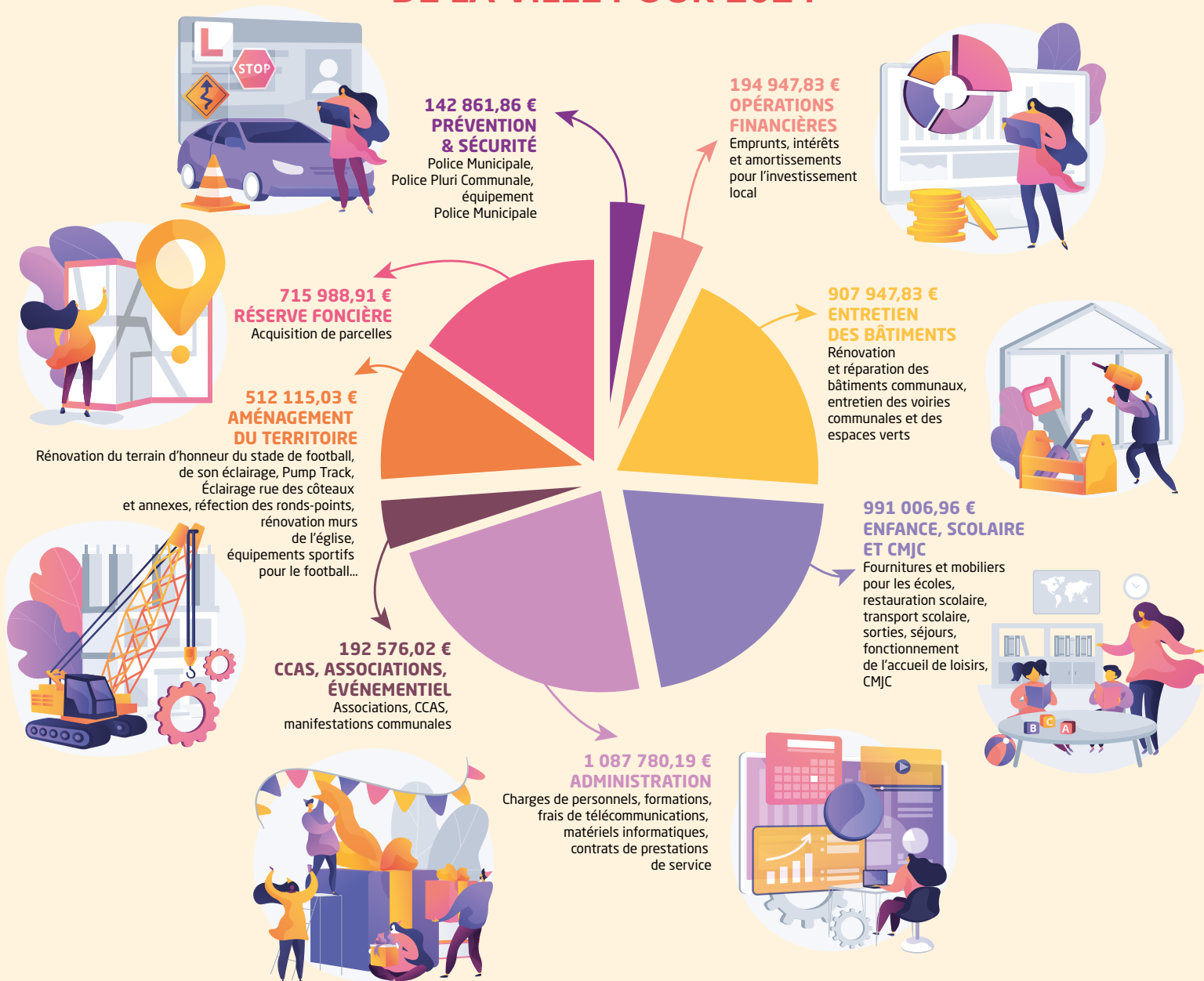
(Source : JDN d'après ministère de l'Économie)

DETTE PAR HABITANT



Source : <https://www.journaldunet.com/business/budget-ville/chaumontel/ville-95149>

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE POUR 2024



UNE GESTION ÉCONOME DES DENIERS PUBLICS

La politique active de gestion de la dette permet de réduire le montant des intérêts d'emprunt : - 70 391 € depuis 2014

RETOUR SUR LES SORTIES DE L'ALSH

- **Centre KAPLA** le 3 janvier (25 enfants maternels et élémentaires). Activité : constructions en Kapla
- **Musée du chocolat** le 5 janvier (15 élémentaires) Activité : lecture et jeux symboliques
- **Visite de la caserne des pompiers de Viarmes** le 24 janvier (18 maternels). Activité : essai de la lance à eau et visite d'un camion
- **Ludothèque de Fosses** (18 enfants). Activité : lecture et jeux symboliques
- **Loisinord** le 13 février (31 enfants). Activité : ski et luge
- **Aquarium de Paris** le 20 février (38 enfants). Activité : découverte du monde aquatique en visite libre
- **Hapik** les 22 février (17 élémentaires) et 28 février (14 maternels). Activité : escalade
- **Abbaye de Royaumont** le 13 mars (19 maternels) Activité : parcours d'orientation à la recherche du doudou et de l'épée du roi perdue
- **Musée Grévin** le 27 mars (35 élémentaires) Activité : visite libre du Musée



NOUVELLE TABLE DE JEUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une table de jeux a été installée aux écoles afin que les enfants puissent découvrir les échecs, dames et divers jeux de plateau. Celle-ci était auparavant installée au parc de jeux mais sous utilisée. Une seconde vie pour la table et des apprentissages supplémentaires pour nos élèves.



Séjour de l'ALSH

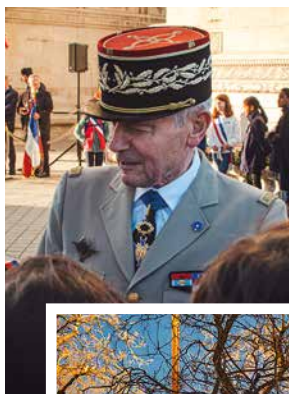
Des enfants de CM1 et CM2 ont pu profiter d'un mini-séjour au Futuroscope du 17 au 19 avril dernier. Hormis la visite du parc d'attractions, diverses activités et soirées leur ont été proposées par nos animateurs encadrants, Maryne et Camille. Le séjour s'est extrêmement bien passé et tous en sont revenus ravis !

Un prochain séjour est proposé cet été courant juillet. Comme pour le séjour actuel, les places ont été limitées donc la priorité est donnée aux enfants Chaumontellois qui ne sont pas encore partis, qui fréquentent le service extrascolaire et dont les dossiers et factures sont à jour.



Ravivage de la flamme du Soldat inconnu le 22 mars 2024

C'est, accompagnés de Monsieur le Maire et de ses Adjointes, sans oublier les élus du Conseil Municipal des Jeunes de Chaumontel et des enseignants, que nos élèves de CM2 ont pu se rendre à l'Arc de Triomphe le 22 mars dernier, afin de participer au ravivage de la flamme du Soldat inconnu. La Municipalité est très fière d'avoir organisé et participé à cet événement afin de faire perdurer le devoir de mémoire auprès de nos jeunes chaumontellois.



LA RECONDUCTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE CHAUMONTEL INTERVIENDRA EN JUIN PROCHAIN

Si vous êtes âgé(e) de 11 à 14 ans et que vous souhaitez vous investir pour Chaumontel, mettre en place des projets et animation à l'attention des jeunes chaumontellois, contactez le service scolaire afin de connaître les modalités de candidature. scolaire@ville-chaumontel.fr ou Isabelle SUEUR-PARENT, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge du CCAS, de l'enfance et du CMJC à l'adresse suivante : i.sueur-parent@ville-chaumontel.fr

QUI VOTE ?

Un jury d'élus de la Ville de Chaumontel.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tous les enfants scolarisés en CM2, 6^e et 5^e et habitant Chaumontel.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE ?

Merci de vous rapprocher du service scolaire de la Mairie afin de poser votre candidature : scolaire@ville-chaumontel.fr

Chaque candidat devra remplir sa déclaration de candidature accompagnée d'une lettre de motivation, faire signer par ses parents l'autorisation parentale et joindre une photo d'identité.

QUAND DÉPOSER SA CANDIDATURE ?

Au plus tard le **30 septembre en Mairie** ou auprès du service scolaire à scolaire@ville-chaumontel.fr (07 68 58 20 60). Si vous avez besoin d'aide pour votre lettre de motivation, n'hésitez pas à contacter Marine MAGIS, responsable adjointe en charge du service scolaire.

Être élu, c'est :

- Participer à la vie de sa ville.
- Représenter les enfants/jeunes de sa commune.
- Proposer des actions pour améliorer la ville.
- Donner son avis sur les projets des élus adultes.
- 1 réunion mensuelle et la présence aux commémorations et festivités de la commune.

Lumières sur... The Beer Witched



En plus de sa Poire Bézy de Chaumontel, créée en 1665 par Martin REGNAULT, jardinier du Château de Chaumontel, la ville possède désormais sa bière, confectionnée, distillée et vendue sur notre commune par la société The Beer Witched (comprenez « La Bière Ensorcelée »). Monsieur Bussat, Chaumontellois de souche, à ouvert sa micro-brasserie dans les anciennes maisons phénix,



sur la route départementale en 2022 et met tout en œuvre pour être ambassadeur de la commune au travers de sa bière. À sa carte, pas moins de 6 bières permanentes et 2 éphémères. Il répond également toujours présent pour nos diverses manifestations donc si le cœur vous dit de goûter ses créations, n'hésitez pas à venir le rencontrer. Il se fera un plaisir de vous accueillir.

Si vous souhaitez passer commande en direct, vous pourrez le contacter au : 06 78 91 20 04 !



Le bief a été reconformé

La première trace que l'on trouve du moulin de Glanne (actuellement Védiaud) date de 1238. " En cette année, Everard, meunier du moulin de Glanne donne un demi-muid (39 litres) de blé à l'abbaye d'Hérivaux, à prendre chaque année, sur le moulin. Pierre de Chaumontel, chevalier, fournit également à l'abbaye d'Hérivaux une rente de deux setiers (312 litres) de blé sur le moulin" nous écrivent Jean-Michel Rat et Renée Baure-Rat dans leur livre "CHAUMONTEL". La force motrice du moulin était l'eau de l'Ysieux amenée par le bief qui vient de la Flèche, en amont du château. Moyennant une redevance annuelle, l'ASA de la Thève et de l'Ysieux se substituait aux riverains pour curer ce bief.

Compte tenu de la complexité de la réglementation, l'ASA a été dissoute et l'eau ne coulait donc plus depuis plusieurs années, faute d'entretien. Le lit s'encombrait de sable amené par les eaux pluviales de la ville, de végétation et de détritus, au point de voir la place de la Liberté inondée et les habitations menacées. La municipalité a donc décidé de se substituer aux riverains pour reconformer le bief et assurer l'écoulement de l'eau. Cette situation s'était déjà produite en 1931 et la municipalité avait agi de la même façon !



ENCARTS PUBLICITAIRES

Si vous êtes professionnels et que vous souhaitez un encart publicitaire dans notre prochain bulletin municipal, merci de contacter le service population en Mairie

01 34 71 03 96 / population@ville-chaumontel.fr

Un repas de fin d'année convivial

Comme chaque année, la Municipalité a convié les aînés au repas de fin d'année qui s'est déroulé le jeudi 14 décembre 2023 dans le cadre exceptionnel du château de Pontarmé. Tous ont pu profiter d'un délicieux repas festif confectionné par MP Réceptions, traiteur Chaumontellois et d'une animation musicale orchestrée par le groupe Éternels Refrains.



Des seniors gâtés avec les colis de Noël

La distribution des colis de Noël remplis de mets gourmands a eu lieu du 11 au 15 décembre 2023. Les colis étaient accompagnés d'une carte de vœux réalisée par les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Chaumontel.



Les seniors Chaumontellois ont tiré les rois

La municipalité a organisé la traditionnelle galette des rois, le 18 janvier 2024 avec la présence de 160 participants! L'originalité de cet événement fut la taille impressionnante de la galette conçue pour l'occasion par le traiteur MP Réceptions. L'orchestre LE DUO a parfaitement ambiancé cet après-midi convivial.





Entretien et création de parcs et jardins

Force Jérémie

12 chemin des Brûlis - 95270 Chaumontel

06.21.01.61.80

forcepaysage@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook 

Les seniors à la découverte d'Honfleur

Une journée à Honfleur a été organisée le jeudi 23 mai dernier avec au programme: croisière sur l'estuaire de la Seine, déjeuner normand et visite de la ville par un guide conférencier. Le beau temps s'est invité à la sortie et tous ont pu pleinement profiter de cette jolie ville portuaire.



Ateliers de sécurité routière

Information: l'association qui devait organiser les ateliers de sécurité routière n'étant plus en capacité d'intervenir, nous sommes à la recherche d'un nouveau prestataire. Les inscriptions ont bien été prises en compte et vous serez contactés dès que l'organisation aura été finalisée.



Maison de la Justice et du Droit

Une question juridique, un litige? N'hésitez pas à contacter la Maison de la Justice et du Droit dont nous dépendons:

Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Villiers le Bel
2, Rue Pompon - 95400 Villiers-Le-Bel

Horaires d'ouverture: Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tel: 0134198752 - Mail: mjd-villiers-le-bel@justice.fr

Vif succès pour la nouvelle édition du Forum de l'emploi

Une nouvelle session du Forum de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, organisée par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France et en partenariat avec France Travail, a eu lieu sur Chaumontel le mercredi 27 mars de 10h à 16h, en Salle Eugène Coudre. Cette nouvelle édition a remporté une fois de plus un immense succès.



France Travail vous accompagne



Au 1^{er} janvier 2024, le Pole Emploi est devenu France Travail.

L'objectif de France Travail: garantir un accompagnement et des services encore plus adaptés aux besoins des personnes sans emploi et des entreprises qui recrutent sur l'ensemble du territoire, grâce à une coopération renforcée avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Ce changement de nom marque une première étape vers la mise en place progressive d'un accompagnement renouvelé aussi bien pour les personnes en recherche d'emploi que pour les entreprises. Cet accompagnement renouvelé est le résultat de consultations larges menées auprès des demandeurs d'emploi, des employeurs et des professionnels de l'accompagnement. Il se traduira par la mise à disposition de nouveaux services co-construits avec nos partenaires, acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, pour favoriser le retour à l'emploi de tous et faciliter les recrutements.

Source: <https://www.francetravail.fr/accueil/>

ASSOCIATIONS

Essayez-vous au Krav'maga



Cours de krav'maga (self-défense)
Tous niveaux

Le mardi :

Salle Eugène Coudre 20h/21h30

Le samedi :

Salle Cathy Fleury 11h/12h30

Responsable, Jean Luc Régnier 5^e darga - 4^e dan

Renseignements et inscriptions directement sur place.



Découvrez le club de Gymnastique Volontaire Chaumontel lors de la journée portes ouvertes

Le club de gym volontaire de Chaumontel est un club actif et dispense diverses activités :

> **Adultes :** Step- gym tonic - gym douce: pilâtes, yoga entre autres.

> **Club pirouette concernant les enfants de 3 ans à 10 ans :** il s'agit de multisports.

Une journée portes ouvertes a eu lieu pour tous les enfants le mercredi 5 juin 2024 :

• De 14h00 à 15h00 pour les enfants de 6 ans à 10 ans

• De 15h00 à 16h00 pour les enfants de 3 ans à 5 ans

Contact : Madame BOUCHALOIS, gymvolontaire-chaumontel@yahoo.com



LA DANSE AVEC EVID3NCE

L'école de danse EVID3NCE à enflammé la scène avec son spectacle tant attendu « Evishow » ! Une soirée n'a pas suffi à contenir ce tourbillon de talents, alors trois représentations étaient prévues ce week-end-là pour votre plus grand plaisir. Vous avez été émerveillés les vendredis 31 mai et samedi 1^{er} juin à l'Espace Germinal de Fosses. Pour les adhérents avides de places, la vente de billets a eu lieu à la salle Cathy Fleury le lundi 13 mai de 17h00 à 20h00. Et pour les non-adhérents qui souhaitent venir découvrir leur univers, la billetterie en ligne a été accessible pour tous à la mi-mai.



Du côté des serres de l'Ysieux

Activité principale: le jardinage et particulièrement « Le Potager », activités de semis et repiquages de plants de légumes et fleurs à partager, une première distribution aux adhérents légumes et fleurs d'été début mai et une deuxième distribution essentiellement de fleurs mi-octobre. Organisation d'ateliers divers de jardinage suivant la demande, atelier un samedi après-midi repiquage des semis pour les adhérents qui ne peuvent pas être présents les mardis et vendredis, autre activité: visite de jardin.



LES BONNES NOUVELLES DU POKER CLUB

Pour sa 8^e année d'existence, le CPC est devenu un des plus gros clubs du Val d'Oise avec ses 78 membres. Nouveauté cette année le Club a décroché son affiliation avec la room de poker Winamax. Performant sur celle-ci dès sa première Ligue en réussissant à monter en Division 1.

De plus le Poker enverra cette année sept de ses adhérents à la Finale nationale des Club des Clubs qui se déroulera au Havre. Afin de représenter fièrement les couleurs de la ville de Chaumontel. Nous vous invitons tous à venir sur notre site pour en savoir plus sur notre association: <https://www.chaumontelpokerclub.fr/>



Au cœur des plumes roses

L'association au cœur des plumes roses est une association intergénérationnelle où nos ateliers sont gratuits. Nous proposons des ateliers pour femmes, où vous pourrez découvrir différentes activités telles que de la sophrologie, la méditation, le yoga du visage, la confection de bougies et de savons, etc... C'est une occasion de cultiver votre épanouissement personnel et de prendre du temps pour vous.

Nous avons également des ateliers pour les adolescents et enfants. Ces activités ludiques visent à les aider à développer leur confiance en eux et à cultiver leur bien-être dès leur plus jeune âge, à travers des activités telles que la pâtisserie, la confection de bracelets, de bougies, de savons ou même de chocolats, etc...

Suivez-nous sur les réseaux pour ne rien manquer de nos activités! Rejoignez-nous pour vivre des moments de détente et de partage. Vous pouvez nous trouver sur le site Helle Asso, Facebook et Instagram en cherchant "Association au cœur des plumes roses" ou nous joindre au 06 17 12 02 32

Présidente de l'association: Linda IOVANOVTCH
Nombre d'adhérents: 52



Joli coup pour le Billard Club de Chaumontel

Le Billard Club de Chaumontel se porte bien. Il se compose aujourd'hui de 42 membres. Nous organisons régulièrement des concours en interne et nous venons d'en terminer un. Il s'agit d'un concours à la bande (pour les non initiés, il faut nécessairement faire une bande avant de toucher la troisième bille pour que le point soit validé). Les brillants finalistes dont les vainqueurs de ce concours se reconnaîtront sur la photo de cet article.

Le Président



LA BIBLIOTHÈQUE, LA FÊTE DU LIVRE ET VOUS...

Vous avez apprécié notre dernière fête du livre! Pas d'inquiétude, nous vous invitons à la prochaine qui aura lieu les **22 et 23 novembre 2024**. Vous serez accueillis avec grand plaisir par l'équipe de bénévoles. Comme l'année dernière, venez nombreux admirer les magnifiques réalisations des enfants sur le nouveau thème (surprise!), vous flânerez à la recherche d'un roman, d'un conte, d'un album. Vous repartirez avec un ou plusieurs livres pour vous ou à offrir. **MERCI d'avance** puisque **9 % de la vente sont reversés à la bibliothèque** permettant l'achat de nouveaux ouvrages pour les petits et les grands lecteurs. À bientôt donc... La bibliothèque



Festishow'Montel félicitations à l'équipe des rouges !

Après avoir été reporté en raison de conditions climatiques incertaines, notre tant attendu Festishow'Montel s'est finalement déroulé ce samedi 25 mai sous un ciel radieux.

Monsieur le Maire et la Municipalité souhaitent exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : les associations, les prestataires, les enfants du CMJC, les arbitres, les agents communaux et, bien sûr, les nombreux participants aux premiers Jeux Intra Village de Chaumontel.

Nous adressons nos félicitations chaleureuses à l'équipe des ROUGES pour leur victoire bien méritée ! Nous saluons également les équipes des VERTS et des BLEUS qui ont fait preuve de détermination et d'esprit sportif.

Voilà tant de cohésion, d'entraide et de bonne humeur parmi les participants a été un réel plaisir. La réussite de cette journée nous remplit de fierté !

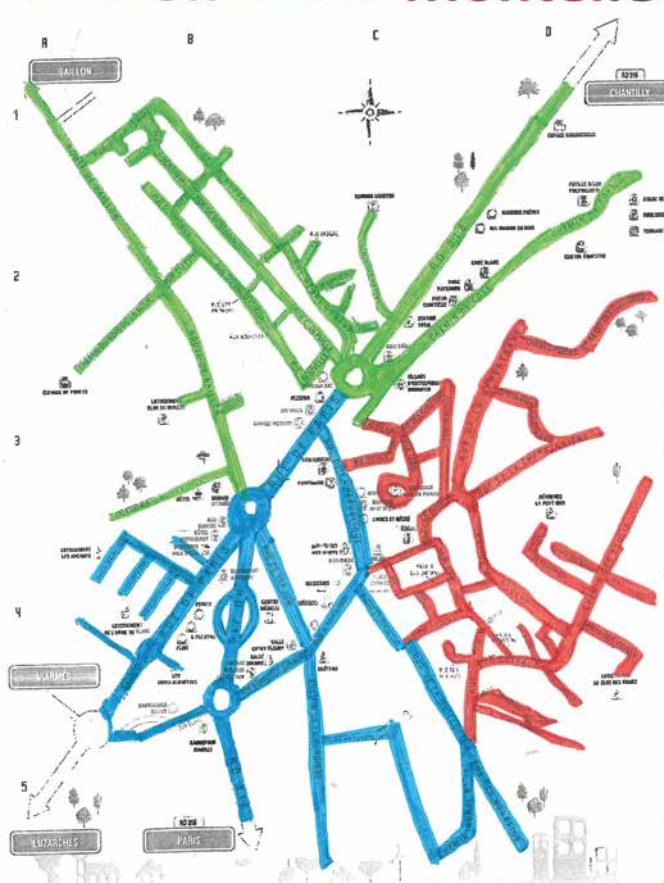
Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Festishow'Montel et des Jeux Intra Village de Chaumontel. Les ROUGES, grands vainqueurs de 2024, défendront leur titre dans une nouvelle compétition qui promet d'être tout aussi captivante.

Pour vous remémorer les moments forts de cette journée mémorable, nous partageons avec vous quelques photos de l'événement.

Merci à toutes et à tous pour votre enthousiasme et votre participation. À l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



Festi'Sh'w'Montel.3





L'agenda

JUILLET

14 : BAL DE LA FÊTE NATIONALE
(ENTRÉE DE VILLE)

FÊTE NATIONALE
14 JUILLET 2024
19H00
CHAUMONTEL
ENTRÉE DE VILLE

20h
CONCERT
Groupe O'Brothers
N Sista

23H00 : FEU D'ARTIFICE
CHAUMONTEL
PLACE DE L'ENTRÉE DE VILLE
STANDS DE RESTAURATION - CONCERT - ANIMATIONS

SEPTEMBRE

7 : FORUM DES ASSOCIATIONS (SALLE E.COUDRE)

7 : ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS MERCI DE
VOUS INSCRIRE EN MAIRIE (POPULATION@VILLE-
CHAUMONTEL.FR)

Bienvenue aux nouveaux
Chaumontellois !
9ème édition :
Samedi 7
Sept. 2024

Renseignements et inscriptions : population@ville-chaumontel.fr

15 :
BROCANTE
ANNUELLE
**(CENTRE-
VILLE)**

Dimanche 15 septembre 2024
CENTRE-VILLE DE CHAUMONTEL



Inscriptions à retourner en Mairie avant le **07 septembre 2024**
Informations auprès de Chaumontel en Fête chaumontelenfete@outlook.fr

Restauration
sur place

TRIBUNES LIBRES

Groupe de la Majorité au Conseil Municipal « Ensemble pour Chaumontel »

Depuis 2014, nous nous engageons dans une démarche continue pour atteindre 100% d'éclairage LED d'ici 2027. L'écologie, les économies d'énergie et la protection des oiseaux nocturnes sont au cœur de cette initiative.

Après la rénovation de l'éclairage public au Clos Pinard l'an dernier, la rue des commissions en début d'année, la Municipalité poursuit ses efforts en installant cet été environ 70 candélabres LED, une technologie moins énergivore, dans le quartier de la rue des Côteaux. Un éclairage similaire sera également installé aux salles polyvalentes.

En plus d'améliorer l'esthétique, cette installation réduit la pollution lumineuse en orientant la lumière vers le sol, perturbant ainsi moins les oiseaux nocturnes. Cette action suit les recommandations du Parc Naturel Régional et fait progresser la rénovation de Chaumontel.

Notre programme avance avec le souci constant du confort, de l'écologie et des économies.

La Majorité Municipale

Groupe minoritaire au Conseil Municipal, « Chaumontel, notre village »

Chers chaumontellois et chaumontelloises,

Lors du conseil municipal du 25 Mars 2024, l'équipe majoritaire menée par Sylvain Saragosa nous a exposé le budget 2024. Celui-ci propose un budget investissement de plus 1 000 000 euros.

Une somme non négligeable mais indispensable afin d'améliorer ou maintenir nos infrastructures existantes ou créer des nouvelles pour améliorer le quotidien des administrés.

Nous sommes surpris de constater que le projet majeur pour 2024 devrait être consacré à refaire un rond-point avec au centre de celui-ci positionnée une « POIRE DE BEZY ».

Certes, ce projet peut rendre encore plus beau notre entrée de ville mais il serait important de rappeler à l'équipe Majoritaire que des Chaumontellois en 2024 ne bénéficient pas de trottoir de qualité répondant à la norme PMR (personne à mobilité réduite) sur l'intégralité de la commune.